



**Protocole : Zecs Québec exprime  
la position unanime de ses membres**  
p. 3

**Nouveau régime forestier :  
Zecs Québec en commission  
parlementaire**  
p. 4

**Les zecs, des territoires au  
statut social fort, oui mais...**  
p. 5

**Soutien au développement  
des zecs**  
p. 6

# Mot du président

Par Claude Beausoleil • président



À la réception de ce bulletin, l'année 2008 sera terminée pour les zecs. J'espère que vos résultats sont à la hauteur de vos attentes.

Pour nous, à Zecs Québec, les travaux ne manquent pas. Au début de novembre, j'ai effectué une visite à la zec du Lac-au-Sable pour mieux comprendre les conséquences de l'implantation prévue d'éoliennes dans ce territoire. En sillonnant ce merveilleux territoire, nous pouvons observer de superbes montagnes qui forment des paysages fantastiques. Il serait vraiment dommage que l'implantation d'éoliennes vienne briser ce merveilleux panorama. Selon le dernier sondage, les Québécois viennent en forêt pour les paysages et pour avoir la paix; il ne faudrait pas que des considérations économiques viennent briser l'harmonie de la nature. Les territoires structurés que sont les zecs ont fait des efforts importants, depuis 30 ans, pour maintenir une vie agréable en forêt. Il faut absolument que cet héritage puisse être transmis aux générations qui nous suivent dans leur plus grande intégralité. Si les autorités politiques ne comprennent pas notre message, nous devons nous allier à nos membres et faire, ensemble, les pressions qui s'imposent.

Un autre sujet qui fait encore couler beaucoup d'encre est la chasse à l'orignal. Des plaintes sont faites aux administrateurs des zecs qui donnent les réponses qu'ils peuvent sans donner satisfaction à ces chasseurs. Ces derniers alertent les journaux. Les journalistes ne font que constater que les administrateurs des zecs n'ont pas le pouvoir de bien gérer cette activité. Il faut absolument que le ministère nous donne les pouvoirs pour bien gérer cette activité. Laisser la chasse à l'orignal aux bons soins des chasseurs créera toujours des écarts qu'il nous est impossible de régler. Globalement, la chasse se déroule dans l'harmonie, mais ce sont toujours les exceptions qui nous causent des problèmes et qui laissent une mauvaise impression aux futurs chasseurs.

En fin, l'échéance du protocole se rapproche à grands pas et il nous faut trouver des solutions aux problèmes soulevés par nos membres. L'assemblée générale nous a donné un mandat clair. Il restera moins d'un an pour s'entendre avec notre futur ministre.

En terminant, je souhaite à tous les amateurs de chasse et pêche qui viennent se ressourcer dans nos territoires :

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2009!

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Veillez vous adresser au représentant de votre région :

### Bas-Saint-Laurent

Yvan Pineault : 418-723-5766

### Saguenay – Lac-Saint-Jean

Lucien Girard : 418-548-2741

### Québec

Mathias Dufour : 418-439-4122

### Mauricie

Pierre Lefebvre : 819-536-7070

### Lanaudière

Claude Beausoleil : 450-756-8431

### Laurentides

Jean-Marc Bélanger : 819-623-3177

### Outaouais

Georges Brazeau : 819-776-1015

### Abitibi-Témiscamingue

Dany Gareau : 819-762-6660

### Côte-Nord

Vacant

### Chaudière-Appalaches, Estrie

Mario Lacasse : 819-583-0668

### Gaspésie

Réjean Blouin : 418-786-1383

## Présentation de Zecs Québec

Fondée en 1983, Zecs Québec représente les associations gestionnaires de zecs de chasse, de pêche et de plein air. Le conseil d'administration est composé d'administrateurs élus régionalement. Elle a pour rôle de représenter les gestionnaires auprès des décideurs publics.

Le bulletin d'information Zecs Québec 2008 est publié 4 fois par année et est distribué principalement aux administrateurs des 63 zecs de chasse, de pêche et de plein air, députés, ministres et ministère des Ressources naturelles, directeurs régionaux, CRD, MRC, ATR et aux membres du Groupe faune national.

## Votre équipe à Zecs Québec

**Direction générale :** Jean-Claude D'Amours

**Biologie :** Christian Langlois

**Ingénieure forestière :** Marie-Pier Gauthier

**Secrétariat et administration :** Andrée Delisle

**Agent de développement :** Guy Blais

## Pour nous joindre

### Zecs Québec

1415, rue Frank-Carrel, bureau 275

Québec (Québec) G1N 4N7

Tél. : 418-527-0235

Télex. : 418-527-0578

Courriel : [info@zecquebec.com](mailto:info@zecquebec.com)

Internet : [www.zecquebec.com](http://www.zecquebec.com)

## Protocole : Zecs Québec exprime la position unanime de ses membres

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Christian Langlois – christian.langlois@zecquebec.com

Sous la plume de Julien Cabana, la publication de l'article « Les zecs menacent de fermer », dans le Journal de Québec du 14 novembre dernier, a fait réagir quelques administrateurs de zecs. La sortie de Zecs Québec dans un grand quotidien de Québec est une conséquence de la position unanime et solidaire exprimée en assemblée générale annuelle le 27 avril dernier. Ici, soulignons de façon très importante que cette position n'est pas qu'un simple vote adopté à la majorité, mais il s'agit très clairement d'une position unanime de l'assemblée.

### Exigences pour le renouvellement

DEMANDES	Présence de volonté	Entente de principe	Modification réglementaire	Mission accomplie
Nouveaux pouvoirs réglementaires sur la gestion du camping	X	X		
Nouveaux pouvoirs réglementaires sur la gestion de la chasse à l'orignal	X			
Financement pour la protection de la faune				
Financement pour l'entretien du réseau routier	X			

Il faut comprendre que les exigences du renouvellement du protocole des zecs seront rencontrées lorsque la totalité des cellules du tableau seront marquées d'un X. Ici, la mesure du succès est calculée avec les faits et les résultats et non juste avec les bonnes volontés et les ententes de principe.

### L'engagement du sous-ministre Bergeron

Le sous-ministre a confirmé, lors du dernier congrès, son intention de régler la signature du protocole à l'automne 2008. Malgré les bonnes intentions, force est de constater que cette intention du sous-ministre n'est clairement pas atteinte (*voir tableau*).

Par contre, la présence de volonté du gouvernement est notable et a été clairement signifiée aux autorités de Zecs Québec. À ce jour, nous démontrons un niveau de confiance assez élevé envers Faune Québec pour régler l'ensemble du dossier dans les plus brefs délais.

### La demande des gestionnaires de zecs

La demande des gestionnaires de zecs est définie par la voie d'une résolution de l'AGA tenue en avril 2008, à Rimouski. En résumé, les exigences des gestionnaires de zecs sont décrites

dans le tableau ci-haut. Par contre, l'échéance adoptée pour l'AGA est le 31 décembre 2009. Il reste conséquemment 1 an pour trouver une entente mutuellement acceptable.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale des gestionnaires de zecs a été expédié aux présidents de toutes les zecs avec le Bulletin de juin 2008. De plus, un communiqué sur la question a été mis en ligne le 28 avril sur le site Internet de Zecs Québec et y figure toujours dans la section « communiqués ». Pour toute question sur la position nationale des zecs de chasse et de pêche du Québec, n'hésitez pas à communiquer avec votre fédération.

### Hyperlien

[www.zecquebec.com](http://www.zecquebec.com)

[www.journaldequebec.com](http://www.journaldequebec.com) (section « chroniques »)





## Nouveau régime forestier : Zecs Québec en commission parlementaire

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Le 15 octobre dernier, M. Pierre Lefebvre vice-président et responsable des dossiers forestiers, a représenté Zecs Québec en commission parlementaire en déposant un mémoire sur le document de travail portant sur *l'Occupation du territoire forestier et la création des sociétés d'aménagement des forêts*. Ce document de travail prenait la relève du Livre vert sur le nouveau régime forestier dans la foulée des consultations publiques pour un nouveau régime forestier québécois. M. Lefebvre a coordonné les travaux du comité de contenu composé des représentants de six regroupements régionaux de zecs. Chaque représentant régional a solidairement adhéré au consensus national et les autres représentants régionaux ont choisi de faire confiance au comité de contenu. De toute évidence, il subsiste des disparités régionales et celles-ci seront solutionnées par les autorités régionales concernées.

Le mémoire de Zecs Québec précise la position des gestionnaires de zecs sur :

- le **développement des zecs** qui s'inscrit dans une perspective de développement durable;
- l'**obligation d'entente** inhérente dans la **gestion intégrée** des ressources du milieu forestier afin de restaurer la confiance de la population québécoise dans la gestion de nos forêts;
- les **unités d'aménagement** actuelles qui répondent bien aux attentes actuelles;
- l'implantation de **zones de sylviculture intensive (ZSI)** en précisant que si le gouvernement devait les implanter dans les zecs, qu'il considère les habitats fauniques et les activités pratiquées en forêt soient considérés et qu'il évite de les implanter dans les secteurs composés de peuplements mélangés, mais dans les secteurs où il y a historiquement des plantations;
- l'intégration des **coupes mosaïques** à trois passes dans les zones d'aménagement écosystémiques et de production intensive;
- l'implantation des **forêts de proximité** gérées par les communautés environnantes en insistant sur la participation des gestionnaires des zecs faisant partie de ces territoires;
- le **calcul de la possibilité forestière** qui élimine les marges de manœuvre nécessaires à la conclusion d'ententes d'harmonisation;
- la **délégation de gestion des forêts** à certains organismes dans la mesure où il existe une vision claire des potentiels fauniques et récréotouristiques;
- les **sociétés d'aménagement** qui devraient être des sociétés d'État;
- la considération des aménagements fauniques, de l'entretien du réseau routier forestier et les coûts liés à la conclusion d'ententes d'harmonisation dans la création d'un **fonds d'investissement** ou de quelque source de financement visant la mise en valeur des ressources du milieu forestier;
- la reconduction du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier **volet II** de sorte que les zecs de toutes les régions du Québec aient leur juste part;
- la reconduction du **Programme de participation régionale** à la mise en valeur des ressources du milieu forestier;
- la **création d'un fonds multiressource** au même titre qu'un fonds d'investissement sylvicole;
- la volonté du ministère de réserver une **vocation des territoires des zecs** qui cadre avec leur mandat dans l'élaboration du plan d'affectation du territoire public;
- un programme de financement récurrent pour l'**entretien du réseau routier forestier**;
- l'importance des forêts québécoises qui ne se mesure pas uniquement en termes économiques, puisque nos forêts ont également un impact sur la qualité de vie des Québécois qui sont toujours reconnaissants des efforts que l'État consacre à la conservation des milieux sensibles aux plans sociaux et environnementaux.

## Les zecs, des territoires au statut social fort, oui mais...

Christian Langlois – christian.langlois@zecquebec.com

Les représentants des différents territoires fauniques se côtoient régulièrement sur différents comités locaux, régionaux et provinciaux afin de trouver des solutions ou des compromis face à diverses stratégies de financement, d'aménagement ou de gestion. Depuis quelques mois, on peut noter un phénomène intéressant et de plus en plus notable dans le discours de certains porte-parole. Plusieurs se plaisent à implanter, auprès des différents intervenants de la forêt et de la gestion du territoire public, une idéologie populaire statuant que les zecs ne sont que des territoires à statut « social », mais cette nouvelle épithète « sociale » associée aux zecs est-elle fondée?

Forts d'une vision simpliste du développement, des intervenants qualifient le secteur faunique comme une réponse aux principes fondamentaux du développement durable. On prétexte que certains territoires fauniques personnifieraient l'élément environnemental, d'autres se réserveraient l'élément économique alors que les zecs viendraient garantir le développement durable de la faune au Québec en ne leur réservant que le caractère social.

Malgré ce que certains peuvent en penser, le développement des zecs ne s'appuie pas sur une seule des trois valeurs fondamentales du développement durable. Les gestionnaires de zecs prétendent plutôt garantir le développement de leur territoire en l'inscrivant dans une perspective de développement durable où les facteurs économiques, environnementaux

et sociaux sont tous aussi importants les uns que les autres. En ce sens, les zecs répondent davantage aux vraies valeurs inhérentes au développement durable. Il est donc faux de croire et surtout de véhiculer que les zecs se réserveraient uniquement le volet social.

Lors de discussions ou de négociations qui progressent, nous constatons que plusieurs se gargarisent de leurs qualificatifs économiques, d'autres de leur caractère environnemental, et ce, pour mieux vendre leur réseau tout en soulignant au passage que les zecs n'existent que pour des raisons sociales, voire accessoires. Certes, on peut y dénoter un comportement vendeur pour leur réseau, mais quelque peu condescendant et dévalorisant pour les zecs. On comprend facilement, lorsqu'utilisé par opposition aux qualificatifs de valeur économique, que ce nouveau discours leur sert bien et frôle parfois le mépris. Leur argumentaire n'est-il pas assez fort sans être obligé de rabaisser celui qui devrait être son partenaire ?

Peu importe, ce comportement douteux risque bien de changer un jour, parce que certains d'entre eux ont déjà commencé à s'accaparer d'un statut de « grande accessibilité »... Un des principes fondateurs et très fort au sein des zecs. Les impacts sociaux et économiques demeureront toujours difficilement comparables étant donné que l'un est qualitatif et l'autre quantitatif. Une chose demeure par contre, c'est qu'une valeur sociale est habituellement beaucoup plus stable et durable qu'une valeur économique...

## Nomination au Regroupement des gestionnaires des zecs de Lanaudière (RGZ-Lanaudière)

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Madame Julie Lefrançois vient d'être nommée à titre d'analyste-conseil pour le RGZ-Lanaudière. À l'œuvre dans le milieu forestier depuis 1999, M<sup>me</sup> Lefrançois a développé son expérience dans la région de Lanaudière à l'emploi d'entrepreneurs de chez nous et du MRNF Forêt. Elle possède un baccalauréat en aménagement et environnement forestiers et est membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. En plus de fournir un soutien professionnel et technique aux administrateurs de zecs, M<sup>me</sup> Lefrançois

effectuera le suivi de l'évolution de la situation forestière sur les territoires des zecs de la région de Lanaudière. Elle assurera la concertation avec les différents intervenants régionaux et représentera les zecs dans différents forums. Elle entrera en fonction de façon progressive à compter du 1<sup>er</sup> décembre et à temps plein dès le 5 janvier 2009.

# Actualités



## Soutien au développement des zecs

Jean-Claude D'Amours – [jean-claude.damours@zecquebec.com](mailto:jean-claude.damours@zecquebec.com)

**A**u fil des rencontres entre Zecs Québec et les gestionnaires de zecs, il existe une préoccupation constante liée à la recherche de sources de financement permettant de soutenir la réalisation de projets particuliers dans les zecs. Nous avons amorcé une recherche et présentons ici les résultats.

### Fondation Guy Chevette (2002)

Mission : outiller les organismes gestionnaires de zecs pour qu'ils participent à la gestion intégrée des ressources.

Particularités : les projets doivent servir le réseau des zecs.  
[www.zecquebec.com](http://www.zecquebec.com)

### Fondation de la truite mouchetée (1995)

Mission : recherche et éducation.

Particularités : projets réalisés dans le milieu scolaire.  
[www.fondationtruite.com](http://www.fondationtruite.com)

### Fondation Héritage-Faune (1980)

Mission : aménagement et restauration d'habitats, relève dans la pratique de la pêche et de la chasse, bourses d'étude.

Particularités : les organismes demandeurs doivent être membres de la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs.

[www.fedecp.qc.ca](http://www.fedecp.qc.ca)

### Fonds Pierre-Radisson

Mission : mise en valeur d'une saine gestion des animaux à fourrure, relève dans la pratique du piégeage.

Particularités : fonds dédié géré par la Fondation de la faune du Québec pour la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec.

[www.ftgq.qc.ca](http://www.ftgq.qc.ca)

### Fonds Pourvoirie

Mission : promouvoir et soutenir la saine gestion faunique et forestière en pourvoirie.

Particularités : fonds dédié géré par la Fondation de la faune du Québec pour la Fédération des pourvoiries du Québec.

[www.fpq.com](http://www.fpq.com)

### Fondation François de Beaulieu-Gourdeau (2001)

Mission : encourager et promouvoir la conservation et la protection de la ressource saumon.

Particularités : créé par la Fédération québécoise pour le saumon de l'Atlantique.

[www.saumon-fqsa.qc.ca](http://www.saumon-fqsa.qc.ca)

### Fondation de la faune du Québec (1984)

Mission : promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune.

Particularités : relève du ministre des Ressources naturelles et de la Faune, mais dont le budget n'est pas soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale.

[www.fondationdelafaune.qc.ca](http://www.fondationdelafaune.qc.ca)

### Fondation Richard-Adams (1998)

Mission : voir à la conservation, au développement et à la survie de la ressource salmonicole des rivières du bassin.

Particularités : gérée par la Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia.

[www.cgrmp.com](http://www.cgrmp.com)

### Fondation de la faune nordique (2006)

Mission : venir en aide aux organismes environnementaux, promoteurs de projets et intervenants qui œuvrent dans le milieu faunique. Elle appuie les choix économiquement profitables pour tous les produits du terroir québécois.

Particularités : elle aide les conseils de bassin, les comités ZIP, les corporations d'aménagement et de protection de rivières, les conseils régionaux en environnement et les centres de réhabilitation des oiseaux de proie.

[www.fondationdelafaunenordique.org](http://www.fondationdelafaunenordique.org)

### Fonds pour l'environnement Mountain Equipment Co-op

Mission : vise à aider la préservation de l'environnement et à sensibiliser le public à l'importance de respecter l'environnement lors des activités de plein air.

Particularités : fondation privée parrainée par Mountain Equipment Co-op. En général, l'aide financière accordée aux projets varie entre 2 000 \$ et 10 000 \$.

[www.mec.ca](http://www.mec.ca)



## Soutien au développement des zecs (suite)

### Fonds pour l'environnement Shell

Mission : fournit de l'aide financière pour des projets élaborés par les gens de la collectivité et axés sur l'action, qui contribuent à améliorer et protéger l'environnement canadien. Vous ne pouvez obtenir qu'un seul don pour un projet donné.

Particularités : offre jusqu'à 5 000 \$ par projet.

[www.shell.ca](http://www.shell.ca)

### PROGRAMMES DE SUBVENTION

#### Aide financière aux entreprises d'économie sociale

But du programme : permettre aux CLD d'intervenir dans le démarrage, l'expansion ou la consolidation des entreprises d'économie sociale afin d'en assurer l'existence et de créer ou maintenir les emplois dans le secteur de l'économie sociale.

[www.acldq.qc.ca](http://www.acldq.qc.ca)

### Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts

But du programme : permettre aux différents intervenants de participer activement aux consultations requises lorsqu'on planifie des activités de récolte et d'aménagement forestier, soutenir la réalisation sur le terrain, d'activités d'éducation forestière ou de transfert technologique, expérimenter de nouvelles façons de gérer et d'aménager les forêts en région.

Particularités : ce programme est géré par les Conférences régionales des élus (CRÉ).

## Dons dédiés : La Fondation Guy Chevette emboîte le pas

Jean-Claude D'Amours – [jean-claude.damours@zecquebec.com](mailto:jean-claude.damours@zecquebec.com)

À l'occasion de l'assemblée générale de Zecs Québec à Rimouski, un gestionnaire de zec a adressé une demande à l'effet que la Fondation Guy Chevette se dote d'une politique de gestion des dons dédiés. Ces dons seraient dédiés à des projets spécifiques réalisés dans les zecs. Le conseil d'administration a été saisi de cette demande le 19 mai dernier. Il a été proposé, appuyé et unanimement résolu que les dons dédiés soient consacrés à la réalisation de projets qui correspondent à l'un ou l'autre des trois objectifs de la Fondation. Les frais de gestion seront analysés à la pièce par le conseil d'administration.

Les trois objectifs de la Fondation Guy Chevette sont :

1. Conserver, mettre en valeur et augmenter l'offre faunique afin de perpétuer la pratique des activités de chasse, de pêche et de plein air dans les zecs;
2. Outiller scientifiquement et professionnellement les élus des zecs de façon à ce qu'ils contribuent positivement à leur développement et à l'harmonisation des différents usages des ressources au sein des multiples tables de concertation auxquelles ils siègent;
3. Contribuer à la mise en place de la gestion intégrée des ressources et du développement écosystémique des forêts en fournissant des avis documentés pour garantir la vocation et l'intégrité du territoire des zecs.

Hyperlien

[www.zecsquebec.com](http://www.zecsquebec.com)



# Actualités



## Plus de 500 000 \$ pour les zecs de la Mauricie

Jean-Claude D'Amours – [jean-claude.damours@zecquebec.com](mailto:jean-claude.damours@zecquebec.com)

L'Association régionale des gestionnaires de zecs de la Mauricie et la Fédération des pourvoiries du Québec seront les maîtres d'œuvre d'un programme ponctuel et exceptionnel d'aide financière pour la reconstruction des chemins forestiers des zecs et des pourvoiries. Il faut souligner l'implication de Pierre Lefebvre, vice-président de Zecs Québec, dans le cheminement de ce dossier.

Rappelons que les chemins forestiers avaient été endommagés à la suite des importantes précipitations survenues du

22 au 25 juillet dernier. Les dommages subis avaient empêchés l'accès au territoire public à plusieurs endroits. Ces dommages ont un impact significatif sur la pratique des activités en forêt, notamment la pêche et la chasse.

L'aide financière accordée peut atteindre 90 % des coûts admissibles pour les travaux qui doivent être exécutés avant le 31 décembre 2009.

## Roger Lapointe; 30 ans au service de la zec Mars-Moulin

Jean-Claude D'Amours – [jean-claude.damours@zecquebec.com](mailto:jean-claude.damours@zecquebec.com)

Le 8 novembre dernier, des représentants de Zecs Québec étaient présents au Colloque annuel des gestionnaires de zecs du Saguenay - Lac-St-Jean. M. Claude Beausoleil a profité de la présence de M. Roger Lapointe pour souligner ses 30 ans

de service au poste d'accueil de la zec Mars-Moulin. Nous transmettons nos félicitations à M. Lapointe pour ses nombreuses années de loyaux services.

## ERRATUM

Christian Langlois – [christian.langlois@zecquebec.com](mailto:christian.langlois@zecquebec.com)

Dans le bulletin de septembre dernier, nous avons utilisé une photo de la Coopérative des Trappeurs Professionnels du Québec. Nous aurions dû identifier son origine et nous nous excusons de cet oubli.



[www.cabane-du-trappeur.qc.ca](http://www.cabane-du-trappeur.qc.ca)



## Zec Normandie : Le poste d'accueil ravagé par les flammes

Jean-Claude D'Amours – [jean-claude.damours@zecquebec.com](mailto:jean-claude.damours@zecquebec.com)

Construit en 2006, le poste d'accueil de la zec Normandie, dans la région des Hautes-Laurentides a été ravagé par les flammes au cours de la fin de semaine des 7, 8 et 9 novembre. La zec Normandie était fermée à ce moment. Pendant la même période, l'ensemble des roulottes d'un terrain de camping de la zec Mitchinamecus ont été dévalisées. Les gestionnaires de zecs de cette région souhaitent que la sécurité publique soit assurée sur les territoires des zecs afin de prévenir des situations comme celles-ci.



## Invitation et avis de convocation / Assemblée générale annuelle

[info@zecquebec.com](mailto:info@zecquebec.com)

### Avis aux membres

Par la présente, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu après le congrès annuel de Zecs Québec.

Date : 26 avril 2009  
Lieu : Hôtel le Georgesville  
300, 118<sup>e</sup> Rue, Ville de Saint-Georges,  
Beauce (Québec) G5Y 3E3  
Tél. : 1-800-463-3003  
Heure : 8h30

Nous en profitons pour vous inviter au congrès qui se tiendra les 24 et 25 avril 2009 à l'Hôtel le Georgesville. En collaboration avec l'Association régionale des zecs de Chaudière-Appalaches – Estrie, nous vous accueillerons avec plaisir.

Vous pouvez imprimer les formulaires d'inscription et de réservation de chambre sur notre site Web : [www.zecquebec.com](http://www.zecquebec.com)

Claude Beausoleil  
Président

# Actualités



## Programme de partenariat sur les espèces exotiques envahissantes (PPEEE)

### Appel de propositions 2009-2010

Le gouvernement du Canada acceptera les demandes de financement pour le Programme de partenariat sur les espèces exotiques envahissantes (PPEEE) du 23 octobre 2008 (17h, HNE) au 18 décembre 2008 (17h, HNE) dans le cadre de l'exercice financier 2009-2010. Les demandes doivent être soumises à l'aide d'un formulaire d'application en ligne.

Les projets financés dans le cadre du PPEEE doivent posséder les caractéristiques suivantes :

- Permettre de limiter l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes (EEE) et s'attaquer aux voies d'entrée par des activités de prévention, de détection et de gestion (éradication, confinement et contrôle);
- Permettre aux Canadiens de participer activement à des projets portant sur la menace que représentent les EEE;
- Mieux renseigner et sensibiliser les Canadiens relativement aux EEE et aux actions ainsi qu'aux choix individuels qui contribuent à leur introduction et leur propagation.

Les projets individuels qui seront réalisés le 31 mars 2010 ou avant pourraient recevoir jusqu'à 50 000 \$ par année. Même si les demandeurs peuvent soumettre plus d'une proposition chaque année, les candidats retenus pourront voir leur

Jean-Claude D'Amours – [jean-claude.damours@zecquebec.com](mailto:jean-claude.damours@zecquebec.com)

financement limité à un projet par année selon la demande totale de financement pour le Programme. Les soumissions qui favorisent la mise sur pied de partenariats entre intervenants et qui incluent des contributions financières ou en nature d'autres sources sont encouragées.

Tous les demandeurs seront informés de la décision prise dès que possible après la date limite de soumission afin de leur permettre de planifier et de mettre en œuvre le projet en conséquence.

Pour obtenir plus de détails sur l'élaboration et la présentation d'une demande, veuillez consulter les lignes directrices pour la présentation d'une demande au Programme de partenariat sur les espèces exotiques envahissantes à l'adresse suivante :

### Hyperlien

Programme de partenariat sur les espèces exotiques envahissantes :  
<http://www.ec.gc.ca/eee-ias/default.asp?lang=Fr&n=6D10905C-1>

Formulaire à compléter en ligne :  
<http://www.recovery.gc.ca/IASPP-PPEEE/index.cfm?lang=f>

Coordonnées :  
Gestionnaire du programme PPEEE 819-934-8783 ou [IASPP-PPEEE@ec.gc.ca](mailto:IASPP-PPEEE@ec.gc.ca)

## Saumonquebec.com lance son encan d'automne

La Fédération des gestionnaires de rivières à saumon souligne le 1<sup>er</sup> anniversaire de la mise en ligne du portail [www.saumonquebec.com](http://www.saumonquebec.com) et lance encan en ligne qui se déroule du 1<sup>er</sup> novembre au 15 décembre 2008. On y offre des séjours de pêche au saumon hors de l'ordinaire.

Les amateurs de plein air et de pêche au saumon peuvent miser sur des séjours de pêches offerts par les gestionnaires de rivières à saumon des régions de Charlevoix, du Saguenay, de la Côte-Nord, du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie.

Jean-Claude D'Amours – [jean-claude.damours@zecquebec.com](mailto:jean-claude.damours@zecquebec.com)

Les fonds recueillis permettront de soutenir la gestion durable de nos rivières pour que la pêche au saumon demeure un legs significatif aux générations futures. Un pas de plus dans la conservation de notre patrimoine faunique.

### Hyperlien

[www.saumonquebec.com](http://www.saumonquebec.com)

## La chasse, c'est sain

Dans le but de susciter un intérêt nouveau parmi les non-chasseurs, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs met en ligne un nouveau site Internet à la suite de la réalisation d'une étude sur le positionnement de la chasse au Québec. La campagne de promotion est lancée en partenariat avec le MRNF, l'Office de la Sécurité du Revenu des Chasseurs et Piégeurs Cris et avec l'appui des partenaires de la Table nationale de la faune.

Le but de cette campagne consiste à actualiser l'image de la chasse en faisant la démonstration que c'est une activité saine, accessible et encadrée. Les fondements de cette démonstration reposent sur le fait que la chasse soit une activité respectueuse de la nature, hautement sociale, un plaisir simple et vrai, offrant une forme d'aventure douce, des moments et des défis exaltants, ainsi que la jouissance de consommer une viande unique et saine.

Au Québec, 3,4 millions de personnes pratiquent une activité reliée à la faune et à la nature;

Jean-Claude D'Amours – [jean-claude.damours@zecquebec.com](mailto:jean-claude.damours@zecquebec.com)

1,1 millions détiennent un certificat du chasseur alors que 475 000 d'entre elles pratiquent activement la chasse. Cette activité génère d'importantes retombées économiques qui se traduisent par la création et le maintien de plusieurs centaines d'emplois et de nombreuses petites et moyennes entreprises.

### Hyperlien

[www.pourquoichasser.com](http://www.pourquoichasser.com)



## Des parcelles de territoire public colonisées

Jean-Claude D'Amours – [jean-claude.damours@zecquebec.com](mailto:jean-claude.damours@zecquebec.com)

Un cas d'appropriation anarchique du territoire public a été porté à l'attention de Zecs Québec. Il s'agit de bâtiments acquis à des fins commerciales qui ont été transformés pour être utilisés à des fins strictement personnelles et privées. Inutile d'ajouter que cette situation, typique d'un cas d'abus, occasionne un conflit d'usage avec lequel les gestionnaires de zecs doivent composer.

Le cas particulier se situe dans la région de Chaudière-Appalaches – Estrie. Au fil des ans, le propriétaire a transformé son bâtiment commercial pour en faire une résidence principale. En modifiant la vocation de ce bâtiment, les conditions prescrites dans le droit d'exploitation commerciale ne sont plus respectées.

Malgré le fait que les autorités aient été mises au courant, aucune intervention n'a encore eu lieu. Nous dénonçons l'inaction du Ministère dans ce dossier. Zecs Québec suit ce cas de près afin que le Ministère ne s'esquive pas de son devoir de veiller au bien commun sur les terres du domaine de l'État. Il serait alarmant de constater qu'on étudie la pertinence d'accorder un droit d'occupation de villégiature privée pour régulariser une situation abusive, alors que personne ne peut répondre sur la base de quoi un citoyen québécois peut se soustraire du principe de l'égalité des chances d'obtenir un bail de villégiature privée sans passer par le même tirage au sort que le reste de la population québécoise. Il nous semble important que le MRNF intervienne afin d'éviter que la population québécoise croit qu'en matière de villégiature sur les terres du domaine de l'État, les tricheurs sont récompensés.

# Actualités



## États financiers, mission comptable et directives du ministre

Jean-Claude D'Amours – [jean-claude.damours@zecquebec.com](mailto:jean-claude.damours@zecquebec.com)

L'an dernier, le ministre a communiqué une directive aux organismes gestionnaires de zecs exigeant d'extraire le montant perçu en droits de circulation des forfaits que les zecs mettent en marché. Par exemple, dans un forfait de chasse à l'original incluant le droit de circulation, les états financiers des zecs doivent démontrer le montant qui est perçu pour la circulation.

En ce qui concerne la mission comptable, le protocole précise (article 14.1) que les états financiers doivent être vérifiés. Par conséquent, les organismes gestionnaires de zecs n'ont pas la discrétion de choisir le type de mission comptable et doivent procéder à une mission de vérification conformément au contrat signé par les représentants de votre zec et le ministre. À ce sujet, nous avons produit un article en juin 2007 concernant les missions comptables.

Nous avons eu des réactions de la part de gestionnaires de zecs à l'effet que des firmes comptables exigeraient une somme pouvant aller au double de celle qui était réclamée avant 2007 pour la mission de vérification. Depuis que leur ordre a

modifié certaines procédures de vérification, certaines firmes comptables auraient profité de la situation pour ajuster leurs tarifs et auraient presque doublé leurs honoraires.

Zecs Québec a étudié la question avec une firme comptable pour dégager que les différences entre une mission de vérification et une mission d'examen sont beaucoup moins importantes dans le cas d'organismes sans but lucratif que pour des entreprises commerciales. À titre d'illustration, aucune procédure de vérification n'est requise pour les stocks de marchandises, les comptes clients et les dettes à long terme. Lorsque les documents comptables sont préparés avec soin, les procédures de vérification se rapprochent sensiblement des procédures qui seraient appliquées pour une mission d'examen. Après notre analyse de la situation avec une firme comptable, nous avons établi que la différence dans les honoraires comptables pour les deux types de mission serait d'environ 500 \$ pour une zec. Si vous remarquez que la différence était plus grande, vous seriez justifiés de croire que la firme comptable abuse de la situation.

## Un nouveau venu à Zecs Québec

Jean-Claude D'Amours – [jean-claude.damours@zecquebec.com](mailto:jean-claude.damours@zecquebec.com)

Le lundi 17 novembre dernier marquait l'entrée en fonction de Guy Blais au sein de la Fédération dans des fonctions d'agent de développement. À ce titre, Guy est appelé à travailler au lancement de la campagne de financement de la Fondation Guy Chevette. Ses compétences pourront également être mises à contribution dans la réalisation de toute activité de financement que la Fédération pourrait mettre de l'avant pour consolider sa mission ainsi que dans certains dossiers relatifs aux services membres.

Détenteur d'un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke, Guy a œuvré ces dernières années dans les secteurs du développement économique régional et du développement communautaire. Outre ses connaissances juridiques, Guy a ainsi pu développer des compétences en animation de groupe de travail, en concertation, en communication et en gestion de projets.

Bienvenue Guy au sein de l'équipe de Zecs Québec.



## Logiciel ponceaux

### Entente conclue entre la Régionale des zecs des Hautes-Laurentides et la MRC de Témiscouata au Bas-St-Laurent

Jean-Claude D'Amours – [jean-claude.damours@zecquebec.com](mailto:jean-claude.damours@zecquebec.com)

Le 30 novembre dernier, le président de la Régionale des zecs des Hautes-Laurentides (RZHL), M. Jean-Marc Bélanger et le directeur général de la MRC de Témiscouata au Bas-St-Laurent, M. Jean-Pierre Laplante, ont annoncé la conclusion d'une entente sur l'utilisation du logiciel des ponceaux créé par la Régionale des zecs des Hautes-Laurentides.

La MRC de Témiscouata utilisera le logiciel pour la caractérisation des ponceaux sur les lots privés de leur région, sur le territoire public ainsi que sur les TPI de leurs municipalités. M<sup>me</sup> Joanne Marchesseault, biologiste, sera la responsable de l'opération. Dans un contexte de rareté des ressources et l'avènement de nouvelles exigences environnementales, une meilleure gestion du réseau routier forestier et de ses infrastructures aura pour effet de prolonger la durée de vie des ponceaux et la qualité des chemins forestiers. Il devient impératif de passer à la prévention et de considérer ces infrastructures comme un bien essentiel à préserver.

Le logiciel de gestion des ponceaux est un des moyens pour y parvenir. Il vient donc structurer un inventaire et permet de connaître l'état et la localisation des traverses des cours d'eau. De plus, il permet de cibler les priorités en matière d'entretien et d'amélioration des ponceaux situées sur les chemins forestiers. Son utilisation résulte à des économies substantielles à moyen et à long terme pour l'ensemble des utilisateurs.

M. Miguel Hatin, ingénieur forestier à la RZHL travaille depuis plus de trois ans sur le développement et l'application de ce logiciel. Avec le temps, le logiciel est devenu un outil d'aide à la décision de première importance pour les gestionnaires de zecs. Les dirigeants de la RZHL sont heureux de partager leur expertise avec la MRC de Témiscouata en matière de gestion préventive de l'entretien des ponceaux.

## Quatre lacs de la zec du Lac-Brébeuf bénéficient d'aménagements fauniques

Fondation de la faune du Québec

La Fondation de la faune du Québec a soutenu financièrement l'Association de chasse et de pêche du Lac-Brébeuf, gestionnaire de la zec du Lac-Brébeuf au Saguenay – Lac-Saint-Jean, dans un projet d'aménagement pour la faune aquatique. Le projet consiste à restaurer les tributaires (entrées) et les émissaires (sorties d'eau) de quatre lacs de cette zec, soit les lacs de la Souris, Petit lac à John, Maringouin et Quarante-quatre.

Présentement, des embâcles, des débris ligneux ainsi que des barrages de castors bloquent l'accès à de bons sites de fraie. Afin de rétablir la libre circulation des poissons, divers travaux

d'aménagement, comme le nettoyage et le démantèlement de barrages et d'embâcles, ont été réalisés dans les quatre plans d'eau. La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi, elle soutient depuis 20 ans plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

# Actualités

## Congrès 2009

### « Bâtir l'avenir ENSEMBLE! »

Le congrès 2009 des gestionnaires de zecs aborde le rôle que la Fédération jouera dorénavant auprès des 63 zecs de chasse et de pêche. Sous le thème « Bâtir l'avenir ENSEMBLE! », le congrès 2009 propose aux gestionnaires de zecs de s'approprier leur fédération. Il leur offre une tribune afin de faire le point sur le fonctionnement, les ressources, les services, le financement, etc., de leur fédération.

Depuis juin dernier, les administrateurs et employés de Zecs Québec se sont impliqués dans un processus laborieux de planification stratégique pour lequel le conseil d'administration a décidé de retenir les services d'une firme-conseil en développement organisationnel. L'exercice avait pour but de connaître la perception des membres et des partenaires de la fédération, d'identifier ses défis et de cibler les occasions de

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

développement qu'elle pourrait envisager. Il est d'une importance stratégique que Zecs Québec se positionne et se recentre sur le rôle que les gestionnaires de zecs souhaitent lui confier et sur ce qu'elle sera appelée à jouer dans le contexte où le MRNF tend à se défaire de services dont les gestionnaires de zecs sont traditionnellement habitués de bénéficier depuis 30 ans.

« Bâtir l'avenir ENSEMBLE! » présentera un atelier participatif auquel les gestionnaires de zecs pourront se prononcer à l'égard de leur fédération. On y présentera les enjeux de développement sur lesquels les congressistes pourront préciser les objectifs que Zecs Québec devrait atteindre à court et à moyen termes. L'atelier est organisé dans le but de faire ressortir les vrais besoins des gestionnaires de zecs à l'égard de Zecs Québec.

## Prix du bénévolat André-Magny Zecs Québec attend les propositions

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Le Prix du bénévolat André-Magny est accordé à un bénévole proposé par un regroupement régional de gestionnaires de zecs. Il vise à reconnaître et à mettre en valeur le travail bénévole dans les organismes gestionnaires de zecs membres en règle de Zecs Québec.

Le bénévole est une personne qui utilise une partie de son temps libre pour offrir gratuitement ses services en vue de contribuer à l'organisation d'activités spéciales ou d'aider un organisme dans la réalisation de ses activités ou dans son fonctionnement.

Les actions reconnues du candidat doivent nécessairement être liées au bénévolat accompli. Ces actions doivent être bien dissociées du travail rémunéré, surtout lorsque le candidat effectue ses activités bénévoles dans le même secteur d'intervention que celui de son travail.

Tous les présidents des regroupements régionaux ont reçu l'information afin de présenter les candidatures qui doivent être transmises à Zecs Québec. La date limite pour nous faire parvenir les candidatures des régions est fixée au 31 janvier de chaque année. Le jury provincial sera composé du président de Zecs Québec, d'un gestionnaire de zec et d'une personne « externe » qui n'a pas de lien direct avec les zecs.

**PARTS** →  
MONTRÉAL **Expert**



Tél. : 514 948 5435  
Fax : 514 495 8244

**WWW.AGCECAMIONS.COM**  
TOUT ACCESSOIRE & ÉQUIPEMENT PICK-UP • VUS • VAN

# Fondation Guy Chevrette



## Campagne de financement dans les zecs

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Nom	Objectif	Engagement 2007-2010	% réussite	Nom	Objectif	Engagement 2007-2010	% réussite
<b>Bas-Saint-Laurent</b>				<b>Laurentides</b>			
Casault	3 000 \$	3 000 \$	100%	Maison-de-Pierre	3 800 \$	3 800 \$	100%
Bas-St-Laurent	5 000 \$	5 000 \$	100%	Mazana	700 \$	700 \$	100%
Owen	2 000 \$	2 000 \$	100%	Petawaga	2 500 \$	2 500 \$	100%
Chapais	1 500 \$	1 500 \$	100%	Lesueur	1 600 \$	1 600 \$	100%
	<b>11 500 \$</b>	<b>11 500 \$</b>	<b>100%</b>	Michinamécus	4 200 \$	4 200 \$	100%
				Normandie	2 200 \$	2 200 \$	100%
					<b>15 000 \$</b>	<b>15 000 \$</b>	<b>100%</b>
<b>Saguenay - Lac-St-Jean</b>				<b>Outaouais</b>			
Onatchiway-Est	3 800 \$	3 800 \$	100%	Bras-Coupé-Désert	2 600 \$	2 600 \$	100%
Martin-Valin	5 400 \$	5 400 \$	100%	Pontiac	2 800 \$	2 800 \$	100%
Lac-de-la-Boiteuse	1 100 \$	600 \$	55%	Saint-Patrice	1 500 \$	1 500 \$	100%
Chauvin	1 400 \$	1 400 \$	100%	Rapide-des-Joachims	1 300 \$	1 300 \$	100%
Des Passes	3 000 \$	3 000 \$	100%		<b>8 200 \$</b>	<b>8 200 \$</b>	<b>100%</b>
Rivière-aux-Rats	1 700 \$	1 000 \$	59%	<b>Abitibi-Témiscamingue</b>			
La Lièvre	1 500 \$	1 500 \$	100%	Festubert	1 000 \$	1 000 \$	100%
Anse-St-Jean	400 \$	400 \$	100%	Capitachouane	1 400 \$	- \$	0%
Lac-Brébeuf	1 300 \$	1 300 \$	100%	Dumoine	2 200 \$	2 200 \$	100%
Mars-Moulin	1 100 \$	900 \$	82%	Restigo	1 900 \$	1 900 \$	100%
	<b>20 700 \$</b>	<b>19 300 \$</b>	<b>93%</b>	Maganasipi	1 000 \$	500 \$	50%
<b>Québec</b>				Kipawa	2 600 \$	2 600 \$	100%
Buteux Bas Saguenay	1 900 \$	1 900 \$	100%		<b>10 100 \$</b>	<b>8 200 \$</b>	<b>81%</b>
Lac-au-Sable	2 500 \$	2 500 \$	100%	<b>Côte-Nord</b>			
Des Martres	2 300 \$	2 300 \$	100%	Matimek	800 \$	- \$	0%
Rivière-Blanche	3 100 \$	- \$	0%	Varin	600 \$	600 \$	100%
Batiscan-Neilson	5 700 \$	2 000 \$	35%	Trinité	600 \$	- \$	0%
	<b>15 500 \$</b>	<b>8 700 \$</b>	<b>56%</b>	Forestville	2 700 \$	2 700 \$	100%
<b>Mauricie</b>				Iberville	1 000 \$	800 \$	80%
Kiskissink	2 600 \$	2 600 \$	100%	Labrieville	1 000 \$	1 000 \$	100%
Menoqueosawin	800 \$	800 \$	100%	Nordique	2 000 \$	2 000 \$	100%
Borgia	900 \$	900 \$	100%		<b>8 700 \$</b>	<b>7 100 \$</b>	<b>82%</b>
Jeannotte	1 500 \$	1 500 \$	100%	<b>Chaudière-Appalaches - Estrie</b>			
Bessonne	1 800 \$	2 062 \$	126%	Jaro	2 600 \$	2 600 \$	100%
La Croche	700 \$	700 \$	100%	Louise-Gosford	1 400 \$	1 400 \$	100%
Wessonneau	2 300 \$	2 550 \$	111%	Saint-Romain	100 \$	300 \$	300%
Tawachiche	2 000 \$	2 000 \$	100%		<b>4 100 \$</b>	<b>4 300 \$</b>	<b>105%</b>
Chapeau-de-Paille	3 400 \$	3 400 \$	100%	<b>Gaspésie</b>			
Frémont	800 \$	0 \$	0%	Des Anses	1 200 \$	1 200 \$	100%
Gros-Brochet	2 200 \$	2 200 \$	100%	Baillargeon	200 \$	200 \$	100%
	<b>19 000 \$</b>	<b>18 712 \$</b>	<b>98%</b>	Cap-Chat	800 \$	800 \$	100%
<b>Lanaudière</b>					<b>2 200 \$</b>	<b>2 200 \$</b>	<b>100%</b>
Collin	1 700 \$	1 700 \$	100%	<b>TOTAL OBJECTIF</b>			
Lavigne	3 400 \$	3 400 \$	100%		<b>125 000 \$</b>	<b>112 412 \$</b>	<b>90%</b>
Boullé	900 \$	900 \$	100%	Rouge: payé entièrement			
Des Nymphes	3 200 \$	3 200 \$	100%	Bleu: au-dessus de l'objectif			
	<b>9 200 \$</b>	<b>9 200 \$</b>	<b>100%</b>				





# L'ENCAN

## FAUNE ET NATURE



au profit de la Fondation de la faune du Québec

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE DE FAIRE DE BONNES AFFAIRES :  
CAMION TOYOTA TACOMA 2009, FORFAITS DE PÊCHE, DE CHASSE,  
DE VILLÉGIATURE, ÉQUIPEMENTS DE PLEIN AIR, ET BIEN PLUS !

PRÈS DE 100 LOTS OFFERTS, POUR TOUS LES GOÛTS



Visitez le  
[www.fondationdelafaune.qc.ca/encan](http://www.fondationdelafaune.qc.ca/encan)  
En ligne du 18 février au 18 mars 2009



Jean Pagé, journaliste,  
président d'honneur



Lot vedette :  
le Tacoma 2009\*

\* Tacoma 2009 4x4 à cabine Accès.  
Valeur approximative de 26 000 \$.  
Grâce à la participation de l'Association des consommateurs  
Toyota de la grande région de Québec.

Photo: courtoisie de Jacques Gauthier, J.-F. Hébert, S. Poirier



Fondation de la faune du Québec



TOYOTA

faire toujours mieux